



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - BP Peintre - U30 - Travaux spécifiques à caractère technique décoratif - Session 2017

Correction de l'Épreuve E3 : Travaux spécifiques

Diplôme : Brevet Professionnel

Matière : Peinture Revêtements

Session : 2017

Durée : 4 heures

Coefficient : 3

Exercice 1 : Pose de parquet flottant

Dans cet exercice, il est demandé de réaliser la pose d'un parquet flottant stratifié dans le cadre d'un aménagement entre un bureau et un couloir.

Question 1 : Réaliser un mode opératoire

Vous devez rédiger un mode opératoire pour la pose du parquet flottant.

Démarche de réalisation :

- **Préparation de l'aire de travail** : Assurez-vous que le sol est propre, sec, et exempt de débris avant de commencer la pose.
- **Sous-couche** : Poser une sous-couche en mousse polyéthylène de 2 mm d'épaisseur sur l'ensemble de la surface à recouvrir.
- **Démarrage** : Commencez la pose au milieu du dormant du passage de porte, en veillant à respecter le sens des lames qui devra être déterminé selon la lumière de la pièce.
- **Appareillage** : Disposer les lames de manière à former un appareillage de pierres (en quinconce), afin d'éviter les joints visibles.
- **Jeu périphérique** : Laisser un jeu de dilatation tout autour du parquet (environ 10 mm) pour éviter les déformations dues à l'humidité et aux variations de température.
- **Vérification** : Assurez-vous que les lames sont bien encliquetées et qu'il n'y a pas de traces d'outils sur la surface.
- **Nettoyage** : Une fois la pose terminée, nettoyez l'aire de travail pour enlever toutes les poussières et débris.

Réponse : Mode opératoire complété et rendu aux surveillants d'examen.

Question 2 : Aménagement de l'aire de travail

Vous devez expliquer comment vous allez aménager votre zone de travail.

Démarche de réalisation :

- Délimiter clairement l'aire de travail afin d'éviter les intrusions.
 - Prévoir tous les outils nécessaires (scie, maillet, règle, etc.) à portée de main afin d'optimiser le temps de travail.
 - Utiliser un tapis de protection au sol pour éviter les dommages au support.
-

Réponse : Aire de travail aménagée selon les règles de l'art.

Question 3 : Pose de la sous-couche

Décrivez la procédure que vous allez suivre pour la pose de la sous-couche.

Démarche de réalisation :

- Dérouler la sous-couche sur la surface préparée, sans chevauchement des bords.
- Découper à la bonne taille pour que la sous-couche couvre l'intégralité de l'aire de travail.
- Assurer une continuité sans trous ni déchirures.
- Vérifier à l'aide d'un niveau à bulle que la surface soit plane.

Réponse : Sous-couche posée sur toute la surface sans trous ni déchirures.

Évaluation

- **Document de réponse :** Maximal 20 points
- **Aménagement de l'aire de travail :** Maximal 5 points
- **Pose de la sous-couche :** Maximal 10 points
- **Implantation du parquet :** Maximal 5 points
- **Pose du parquet :** Maximal 10 points
- **Nettoyage :** Maximal 5 points

Conseils

- Gérez votre temps : ne passez pas trop longtemps sur chaque tâche, gardez des moments pour la vérification finale.
- Assurez-vous de bien respecter les tolérances et jeux de dilatation pour éviter les problèmes futurs.
- Vérifiez la propreté de l'espace de travail régulièrement, un chantier propre est essentiel pour une bonne qualité de finition.
- Familiarisez-vous avec les outils avant de commencer pour éviter les accidents.
- Documentez chaque étape du processus, cela peut vous aider pour votre évaluation.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.